



Commune de
LA MEAUFFE

Procès-verbal de la réunion de Conseil Municipal du 4 mars 2026

Présents : M. Pascal LANGLOIS, M. Fabrice GOHIER, Mme Odile AZE, M. Patrick LEMENUEL, M. Louis VASTEL, M. Erick HAMOND, M. Philippe LANDAIS, M. Samuel HARDY, Mme Magali BERTIN, M. Gilles TESTARD, Mme Lynda LEGAST, Mme Catherine LE BARS, Mme Célia DESAINT-DENIS.

Excusés : 0

Non excusés : 0

Procurations : 0

Secrétaire de séance : M. Fabrice GOHIER

Convocation : 24 Février 2026

Affichage de la convocation : 24 février 2026

Conseillers en exercice : 13

Présents : 13

Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, le quatre mars, à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pascal LANGLOIS, Maire.

Ordre du jour :

1. Approbation du Compte-rendu du précédent Conseil

Budget principal :

2. Valorisation financière et fiscale de la Commune
3. Reprise anticipée des résultats 2025
4. Affectation de résultats 2025
5. Subventions aux associations
6. Vote des taux
7. Budget Primitif 2026

Budget annexe lotissement :

8. Reprise anticipée des résultats
9. Affectation de résultats 2025
10. Budget Primitif 2026
11. MAM : Avenant au contrat de location
12. Tenue du Bureau de vote pour les Municipales
13. Questions diverses

1 - Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 21 janvier 2026

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal.

2- Valorisation financière et fiscale de la Commune

Présentation des documents de valorisation financière et fiscale fournis par la DGFIP.

Document de valorisation financière et fiscale simplifié

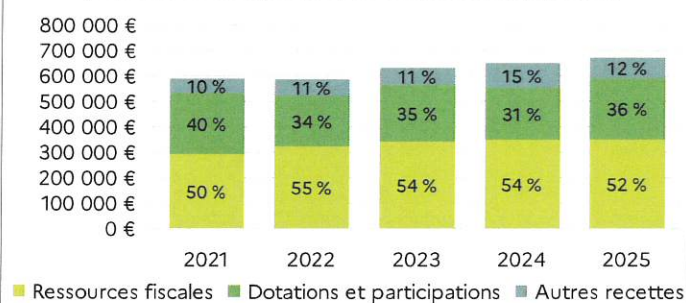
- LA MEAUFFE -

L'autofinancement

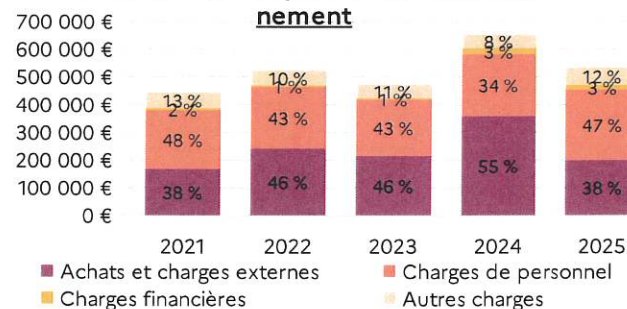
Formation de l'autofinancement

En €	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Produits réels de fonctionnement	589 725 €	587 170 €	632 796 €	650 232 €	672 798 €	3,5 %	14,1 %
Ressources fiscales	292 907 €	323 542 €	342 750 €	349 417 €	351 485 €	0,6 %	20,0 %
Dotations et participations	238 206 €	198 537 €	221 390 €	203 060 €	239 258 €	17,8 %	0,4 %
Autres produits	58 612 €	65 091 €	68 656 €	97 755 €	82 054 €	-16,1 %	40,0 %
Charges réelles de fonctionnement	443 466 €	522 073 €	472 387 €	653 027 €	532 361 €	-18,5 %	20,0 %
Achats et charges externes	167 706 €	241 516 €	215 638 €	359 217 €	199 598 €	-44,4 %	19,0 %
Charges de personnel	211 842 €	222 093 €	202 429 €	222 439 €	252 268 €	13,4 %	19,1 %
Charges financières	7 007 €	4 784 €	4 339 €	21 387 €	18 442 €	-13,8 %	163,2 %
Autres charges	56 911 €	53 680 €	49 980 €	49 984 €	61 575 €	23,2 %	8,2 %

Structure des produits de fonctionnement



Structure des dépenses de fonctionnement



Commentaires

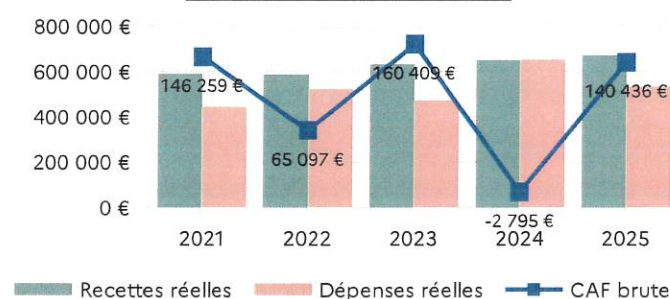
Capacité d'autofinancement brute et nette

La **capacité d'autofinancement brute** représente l'excédent de fonctionnement (produits réels diminués des charges réelles) prioritairement affecté aux remboursements en capital des dettes et emprunts.

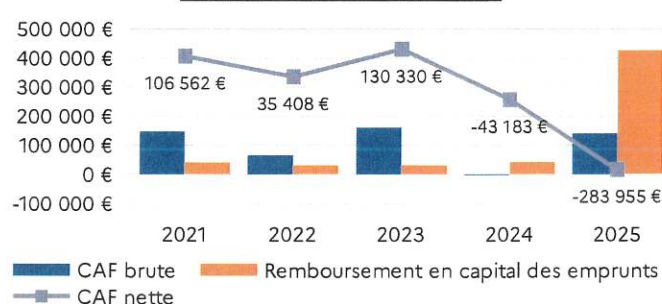
La **capacité d'autofinancement nette** correspond au reliquat, après remboursements en capital des emprunts, pouvant être affecté à l'investissement.

En €	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
CAF brute	146 259 €	65 097 €	160 409 €	-2 795 €	140 436 €	-5125,2 %	-4,0 %
CAF nette	106 562 €	35 408 €	130 330 €	-43 183 €	-283 955 €	557,6 %	-366,5 %

Evolution de la CAF brute



Evolution de la CAF nette



Le **taux d'épargne brut** correspond à la part de recette affectée au remboursement des dettes et emprunts ainsi qu'à l'investissement.

Il est attendu un taux **supérieur à 8 %**.

Le **ratio de rigidité** permet d'apprécier la proportion de dépenses « obligatoires » (personnel, contingents et participation, charges d'intérêt) par rapport aux produits de fonctionnement.

Il est attendu un taux **inférieur à 55 %**.

En %	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Taux d'épargne brute	24,8 %	11,1 %	25,3 %	-0,4 %	20,9 %	-4956,6 %	-15,8 %
Ratio de rigidité	37,1 %	38,6 %	32,7 %	37,5 %	40,3 %	7,5 %	8,6 %

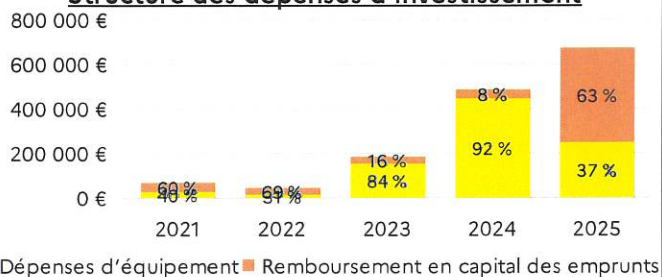
Commentaires

L'investissement

En €	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Dépenses d'équipement	26 961 €	13 620 €	153 302 €	445 526 €	247 401 €	-44,5 %	817,6 %
Remboursements en capital des emprunts	39 696 €	29 689 €	30 079 €	40 388 €	424 391 €	950,8 %	969,1 %

En €	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Dotations et fonds globalisés	1 848 €	14 687 €	23 786 €	10 385 €	68 €	-99,3 %	-96,3 %
Subventions et participations	8 384 €	11 496 €	0 €	34 262 €	391 844 €	1043,7 %	4573,8 %
Emprunts de l'exercice	0 €	0 €	210 000 €	280 000	0 €	-100,0 %	/

Structure des dépenses d'investissement



Commentaires

Le bilan

Fonds de roulement

Le **fonds de roulement** correspond à la différence entre les ressources stables de long terme et les emplois stables. Il constitue une réserve permettant de couvrir le besoin issu du cycle d'exploitation (BFR) et de consolider sa situation patrimoniale.

Le **fonds de roulement en jours de charges réelles** attendu se situe entre 30 et 90 jours de charges.

En € En jours de charges réelles	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Fonds de roulement	943 253 €	992 394 €	1 203 208 €	1 039 146 €	922 125 €	-11,3 %	-2,2 %
Fonds de roulement en jours de charges	776 j	687 j	928 j	562 j	632 j	12,6 %	-18,6 %

Trésorerie du dernier exercice

La **trésorerie** du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme. Elle apparaît comme la **différence** entre le **fonds de roulement** et le **besoin en fonds de roulement**.

En €	2025
Trésorerie	857 012 €
Besoin en fonds de roulement	65 113 €
Fonds de roulement	922 125 €

Situation de trésorerie en fin d'exercice



Commentaires

L'endettement

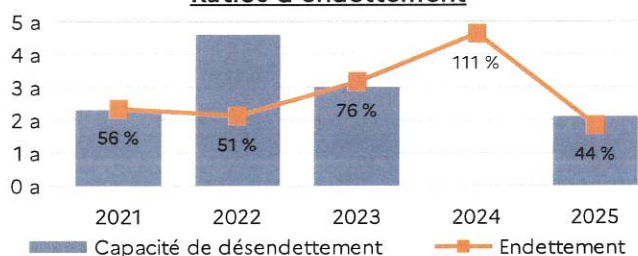
L'**encours de la dette** représente le solde des emprunts à rembourser compte tenu des souscriptions et remboursements effectués au cours de l'année.

Le **ratio d'endettement** correspond à l'encours de la dette divisé par les produits réels de fonctionnement. Il est attendu un taux **inférieur à 100 %**.

Le **capacité de désendettement** correspond à l'encours de la dette divisée par la CAF brute. Il est attendu une durée **inférieure à 9 années de CAF brute**.

En € En % En années de CAF brute	2021	2022	2023	2024	2025	2024/2025	2021/2025
Encours de la dette	331 245 €	301 556 €	481 477 €	721 089 €	296 488 €	-58,9 %	-10,5 %
Ratio d'endettement	56 %	51 %	76 %	111 %	44 %	-60,3 %	-21,5 %
Capacité de désendettement	2,3 a	4,6 a	3,0 a	-258,0 a	2,1 a	-100,8 %	-6,8 %

Ratios d'endettement



Commentaires

3 - Reprise anticipée des résultats 2025

En 2025 nous sommes passés au Compte Financier Unique au lieu du Compte Administratif que nous votions jusqu'à présent.

Le Compte Financier Unique remplace à la fois le Compte Administratif et le Compte de Gestion.

Exceptionnellement et pour des raisons de blocage technique national au niveau de la DGFIP, nous voterons le CFU lors d'un prochain Conseil Municipal. Cependant, afin de pouvoir faire la reprise des résultats 2025 sur le Budget primitif 2026, la Trésorerie a proposé de voter la reprise anticipée des résultats.

L'article L1612-32 du code général des collectivités territoriales permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte financier unique) les résultats de l'exercice antérieur, à condition de les justifier par :

- Une fiche de calcul de résultat prévisionnel, établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable
- Un état des restes à réaliser au 31 décembre 2025

La reprise anticipée des résultats s'opère sous la réserve d'une régularisation, dans la plus proche décision modificative, suivant le compte financier unique, et avant la fin de l'exercice 2026, des éventuels écarts :

- Entre le résultat évalué et le résultat constaté
- Entre le besoin de financement estimé et le besoin de financement constaté

Ainsi, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, a validé la reprise anticipée des résultats 2025, tel que cela est exposé dans le tableau ci-dessous :

	Résultats cumulés 2024	Virement SI	Résultat 2025	Restes à réaliser	Résultats cumulés 2025
Investissement	-88 496,11		-257 457,41	-146 308	-492 261,52
Fonctionnement	1 126 627,72	0	140 436,14		1 267 063,86

4 – Affectation de résultats 2025

Montant des dépenses de restes à réaliser reportés sur le Budget Primitif 2026 :

- A l'article 2131 (construction de bâtiments publics) : 71 279 €
- A l'article 21538 (Autres réseaux) : 59 705 €
- A l'article 2183 (Matériel informatique) : 1 401 €
- A l'article 2184 (Matériel de bureau et mobilier) : 3 923 €
- A l'article 231 (Immobilisations corporelles en cours) : 10 000 €

Soit un total de 146 308 € de crédits de reports sur le Budget 2026 en dépenses d'investissement.

Constatant que le Compte Financier Unique 2025 présente les résultats suivants :						
	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	-88 496.11 €		-257 457.41 €	146 308.00 € 0.00 €	-146 308.00 €	-492 261.52 €
FONCT	1 126 627.72 €		140 436.14 €			1 267 063.86 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	1267 063.86 €
Report d'investissement (001)	
001 dépenses d'investissement	345 953.52 €
001 recettes d'investissement	0.00 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	492 261.52 €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	774 802.34 €
Total affecté au c/ 1068 :	492 261.52 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0.00 €

Le Conseil Municipal a validé l'affectation du résultat présentée dans le tableau ci-dessous.

5 - Subventions aux associations

Subventions aux associations	Pour mémoire		Attribution
	Subventions 2024	Subventions 2025	Subventions 2026
Ecole		4 000.00 €	A définir
APE		960.00 €	400.00 €
35 TH Santa Fe Division	60.00 €	60.00 €	60.00 €
Anciens Combattants	150.00 €	325.00 €	150.00 €
ASLM	200.00 €	200.00 €	200.00 €
Chasse de LA MEAUFFE	120.00 €	120.00 €	120.00 €
Club des Claies de Vire	300.00 €	300.00 €	600.00 €
Croix de guerre	30.00 €	30.00 €	30.00 €
Mur du souvenir	500.00 €	50.00 €	0.00 €
Solidarité de l'Elle	150.00 €	150.00 €	150.00 €
CAF FSL 2025	651.60 €	618.60 €	595.80 €
Ligue de l'enseignement FAJ	249.78 €	237.13 €	228.39 €
Entente Omini Loisirs	216.00 €	A définir	A définir

Le Conseil Municipal avec 12 votes pour et 1 abstention, décide d'allouer une enveloppe de 7 500 € pour les subventions aux Associations. Cette somme sera répartie comme indiqué dans ce tableau. Les fonds restant à définir feront l'objet d'une délibération ultérieure pour approbation.

6 - Vote des taux

Le Conseil Municipal a validé le maintien des taux votés en 2025 :

Vote 2025	Taux
Taxe foncière (bâti)	32.83 %
Taxe foncière (non bâti).	30.57 %
Taxe d'habitation	10.68 %

6 - Budget Primitif 2026

Les principaux projets d'investissement du budget sont les suivants :

Proposition de travaux d'investissement 2026

		Détails des dépenses	Montant prévu
Ecole	2135	Radiateurs école primaire	10 467.71 €
Cantine	2157	Lave-vaisselle cuisine	4 056.26 €
Stade	2135	Installation d'un rideau métallique	1 419.00 €
Melpha	2131	Salle MELPHA: terrasse	20 000.00 €
	2184	Tables rondes avec chariot (2 520 € sans le chariot)	3 000.00 €
MAM	231	reliquat fin de travaux	10 000.00 €
	2158	Brise vue clôture	1 152.00 €
Mairie	2183	Remplacement PC accueil	849.00 €
Services techniques	2157	Echafaudage	3 500.00 €
		Outillage technique	3 000.00 €
Cimetière	212	Acquisition de 2 bancs	800.00 €
		Réaménagement cavurnes	6 000.00 €
	2131	Monument columbarium	7 150.00 €
Réseaux	21538	Réseaux la Doublerie	66 000.00 €
		Réseaux candélabres SDEM	13 081.50 €
Voirie	2151	Programme voirie 2026	60 000.00 €
		EMPRUNT	
Remboursement emprunt	1641	Remboursement capital	34 950.00 €
		Total	245 425.47 €

La section de fonctionnement s'équilibre avec 1 400 679.70 € en dépenses et en recettes et la section d'investissement s'équilibre avec 627 154.52 € en dépenses et en recettes.

BUDGET PRIMITIF 2026 - Budget Communal

FUNCTIONNEMENT

DÉPENSES		
Total 011	charges à caractère général	964 831.70 €
Total 012	charges de personnel	272 800.00 €
Total 014	Atténuation de produits	
Total 065	autres charges de gestion courante	57 085.00 €
Total 66	Charges financières	6 713.00 €
Total 67	charges exceptionnelles	500.00 €
Total 042	Opérations ordre entre sections	
023	virement à la section d'investissement	98 750.00 €
Ligne 002	déficit à reporter	
TOTAL	dépenses fonctionnement	1 400 679.70 €

RECETTES		
Total 013	Atténuation de charges	0.00 €
Total 70	Produits et services du domaine et ventes diverses	27 240.00 €
Total 731	Fiscalité locale	266 135.00 €
Total 73	impôts et taxes	84 114.00 €
Total 74	Dotations et participations	218 288.36 €
Total 75	autres produits de gestion courante	30 100.00 €
Total 76	produits financiers	0.00 €
Total 77	Produits spécifiques	0.00 €
Total 043	Opérations ordre entre sections	
002	résultat de fonctionnement reporté	774 802.34 €
TOTAL	recettes de fonctionnement	1 400 679.70 €
Différence recettes dépenses		0.00

INVESTISSEMENT

001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	345953.52
Total 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
Total 204	Subvention équipement versées	
Total 21	Immobilisations corporelles	236 255.00 €
Total 22	Immobilisations reçues	
Total 23	Immobilisations en cours	10 000.00 €
Total 16	Emprunts et dettes assimilées	34 946.00 €
Total 27	Créances lotissement	
Total 33	Encours de production	
Total 040	Opérations ordre entre sections	
Total 041	Opérations patrimoniales	
Total	Total Opérations d'investissement	627 154.52 €
TOTAL	dépenses d'investissement	627 154.52 €

RECETTES		
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	
Total 13	Subventions d'investissement	- €
Total 16	Emprunt (sauf 165)	- €
Total 165	Dépôts et cautionnements reçus	
Total 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	
Total 204	Subvention équipement reçues	
Total 21	Immobilisations corporelles	
Total 23	Immobilisations en cours	- €
Total 10	Dotations, fonds divers (sauf 1068)	36 143.00 €
Total 1068	excédents de fonctionnement capitalisés	492 261.52 €
Total 024	Produit des cessions	
Total 021	Virement de la section de fonctionnement	98 750.00 €
Total 040	Opérations ordre entre sections	
TOTAL	recettes d'investissement	627 154.52 €
Différence recettes dépenses		0.00 €
Cumul fonctionnement + investissement		0.00 €

8 - Budget annexe du lotissement**Reprise anticipée des résultats 2025**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, a approuvé la reprise anticipée des résultats 2025, tel que cela est exposé dans le tableau ci-dessous.

	Résultats cumulés 2024	Virement SI	Résultat 2025	Restes à réaliser	Résultats cumulés 2025
Investissement	30 559,02		-38 740,32	0	-8 181,30
Fonctionnement	0	0	0		0

9- Affectation du résultat 2025 :

Constatant que le Compte Financier Unique présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2024	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
INVEST	30 559.02 €		-38 740.32 €		- €	-8 181.30 €
FONCT	- €		- €			- €
	30 559.02	-	-8 181.30			-8 181.30

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025		
Report d'investissement (001)		
001 dépenses d'investissement		8 181.30 €
001 recettes d'investissement		- €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		- €
Total affecté au c/ 1068 :		- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2025		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		- €

10 – Budget Primitif du lotissement 2026

La section de fonctionnement s'équilibre avec 50 619.51 € en dépenses et en recettes et la section d'investissement s'équilibre avec 49 642.62 € en dépenses et en recettes.

BUDGET PRIMITIF 2026 - Budget annexe LOTISSEMENT

(voté au niveau de chapitre; montants HT)

FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Chap	intitulé	observations	PRÉVISIONS	article		intitulé	observations	PRÉVISIONS
002	002	résultat fonct. reporté	déficit	0.00	002	002	résultat fonct. reporté	excédent	0.00
6015	011	Terrains à aménager	acquisition du terrain		7015	70	vente terrains aménagés	vente parcelles	49 632.62
6045	011	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...	0.00					
605	011	travaux	voirie, VRD,..	0.00					
65888	65	Reliquats de TVA		10.00	75888	75	Reliquats de TVA		10.00
66111	066	Intérêts emprunt		966.89					
		DFR	Total opérations réelles	976.89			RFR	Total opérations réelles	49 642.62
608	043				796	043			
7133	042	variation stocks terrains			7133	042	variation stocks terrains		0.00
		Chapitre 042	Total RFR	49 642.62			Chapitre 042	Total DFR	976.89
			TOTAL	50 619.51				TOTAL	50 619.51
EQUILIBRE									
INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
article	Niv	intitulé	observations	PRÉVISIONS	article		intitulé	observations	PRÉVISIONS
001	001	résultat inv. reporté	déficit	8 181.30	001		résultat inv. reporté	excédent	0.00
1641	16	emprunt	remboursement capital	40 484.43	1641	16	Emprunt		
			Total opérations réelles	48 665.73				Total opérations réelles	0.00
3355	040	Terrains aménagés		976.89	3355	040	Terrains aménagés		
		Chapitre 040	Total DFR				Chapitre 040	Total RFR	49 642.62
			TOTAL	49 642.62				TOTAL	49 642.62

10 – MAM : Avenant au contrat de location

Le contrat de bail conclu avec les Assistantes Maternelles prévoit une part locative de 690 € ; suite à la révision de loyer de Septembre 2025 celle-ci est désormais de 707.03 €, auxquels s'ajoutent 250 € de provision de charges correspondant aux frais d'électricité. Depuis plusieurs mois et en attendant que la situation se rétablisse, les Assistantes maternelles ne sont plus que deux, au lieu de trois prévues initialement, à assumer le loyer. Il est proposé au Conseil Municipal de délibérer en faveur d'un avenant au contrat permettant de moduler le montant de la part locative lorsqu'un poste d'Assistante Maternelle est vacant.

Ainsi, lorsque les Assistantes Maternelles sont trois, la part locative sera à payer en totalité, mais lorsqu'elles ne sont plus que deux comme c'est le cas actuellement, la part locative sera réduite d'un tiers.

11 – Tenue du Bureau de vote pour les Municipales

Organisation pour la tenue du Bureau de vote du 15 mars 2026.

12- Questions diverses

Sans objet.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire a déclaré la séance levée à 22h15.

Liste des délibérations de la séance :

Délibération n°2026-05 : Approbation du Compte-rendu du précédent Conseil- **approuvé**

Délibération n°2026-06 : Budget communal : Reprise anticipée des résultats 2025- **approuvé**

Délibération n°2026-07 : Budget communal : Affectation de résultats 2025- **approuvé**

Délibération n°2026-08 : Budget communal : Subventions aux associations- **approuvé**

Délibération n°2026-09 : Budget communal : Vote des taux- **approuvé**

Délibération n°2026-10 : Budget communal : Budget Primitif 2026- **approuvé**

Délibération n°2026-11 : Budget lotissement : Reprise anticipée des résultats- **approuvé**

Délibération n°2026-12 : Budget lotissement : Affectation de résultats 2025- **approuvé**

Délibération n°2026-13 : Budget lotissement : Budget Primitif 2026- **approuvé**

Délibération n°2026-14 : MAM : Avenant au contrat de location- **approuvé**